



MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE
Direction de l'Urbanisme
Tel : 04.90.38.55.04
Mail : urbanisme@islesurlasorgue.fr

L'Adjointe déléguée à l'urbanisme

A

SCI BEAUME & HOUSE
19b avenue de la barthelière
84800 L'isle-sur-la-Sorgue

Affaire suivie par : Alain COSTE
Dossier : DP0840542500330
Demandeur : SCI BEAUME & HOUSE
Déposé le : 25/11/2025
Complété le : 25/11/2025
Travaux : 145 Avenue de la grande marine 84800 Isle sur la Sorgue

Objet: Notification d'une décision relative à votre DECLARATION PREALABLE citée en référence.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint ma décision de non-opposition à déclaration préalable citée en référence.

Par ailleurs je vous rappelle les principales formalités à accomplir pour la bonne mise en œuvre de cette décision :

- **Affichage sur le Terrain** : la mention de la déclaration préalable doit-être affichée de manière visible de l'extérieur par vos soins, dès réception de la décision et pendant toute la durée du chantier.
- **Transmission de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la conformité des travaux (DAACT)** : l'imprimé de DAACT (CERFA n°13408 téléchargeable sur le site du service-public.fr) doit, dès que les travaux seront achevés, être complété par vos soins et transmis par pli recommandé avec accusé de réception postal ou déposé contre décharge en Mairie.
- **Déclaration de votre nouveau projet sur votre compte fiscal** : [impôts.gouv.fr / gérer mes biens](http://impôts.gouv.fr/gérer-mes-biens)
(procédure décrite ci-après)

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'ISLE SUR LA SORGUE, le 23 DEC. 2025

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à l'urbanisme,
Françoise MERLE.



merle

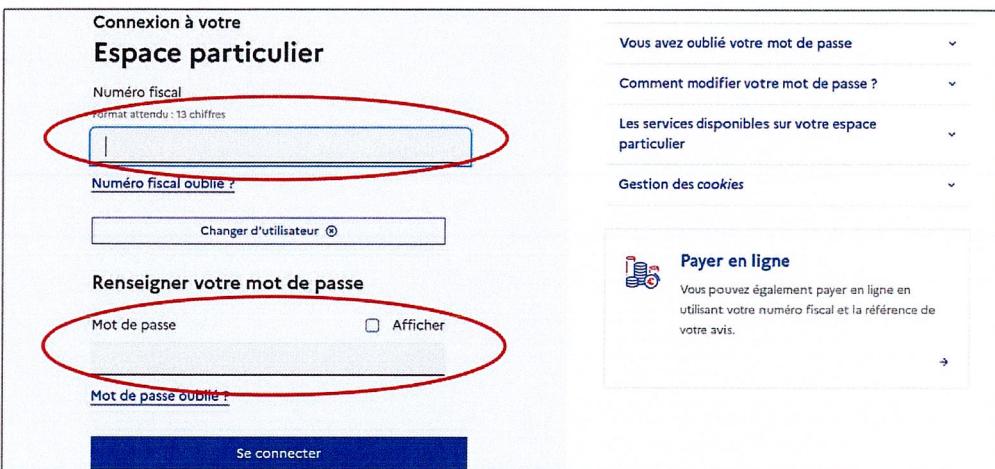
Pour déclarer un bien immobilier aux services fiscaux

Connectez-vous sur le site impots.gouv.fr puis cliquez sur « connexion à l'espace particulier » en haut à droite de l'écran.



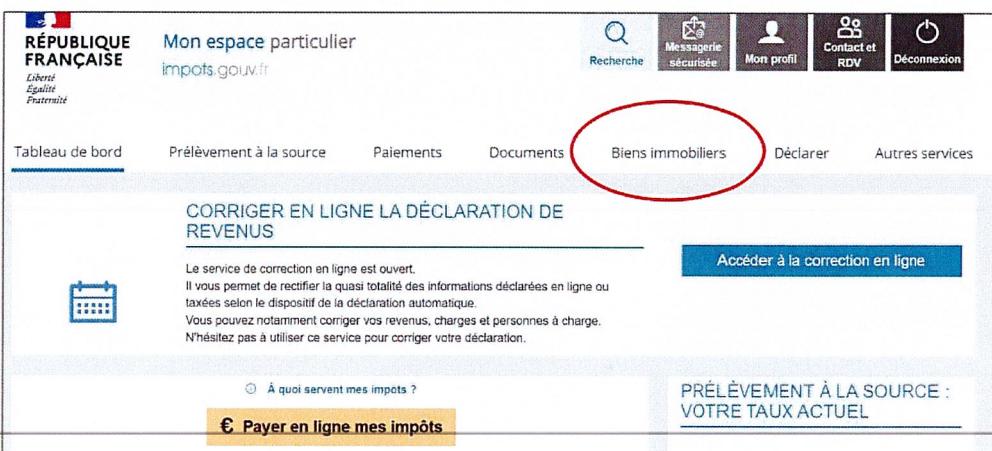
The screenshot shows the official website of the French tax service. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Particulier', 'Professionnel', 'Partenaire', 'Collectivité', 'International', and 'International (english)'. On the right side of the top bar, there are two buttons: 'Connexion à l'espace particulier' (highlighted with a red oval) and 'Connexion à l'espace professionnel'. Below the top bar, there is a search bar labeled 'Rechercher sur site' with a magnifying glass icon. A yellow banner at the top of the main content area says 'Nouveauté' (New) and 'Un code pour vous connecter à vos services en ligne' (A code to connect to your online services). A message about phishing attempts is displayed below the banner.

Saisissez votre identifiant puis votre mot de passe.



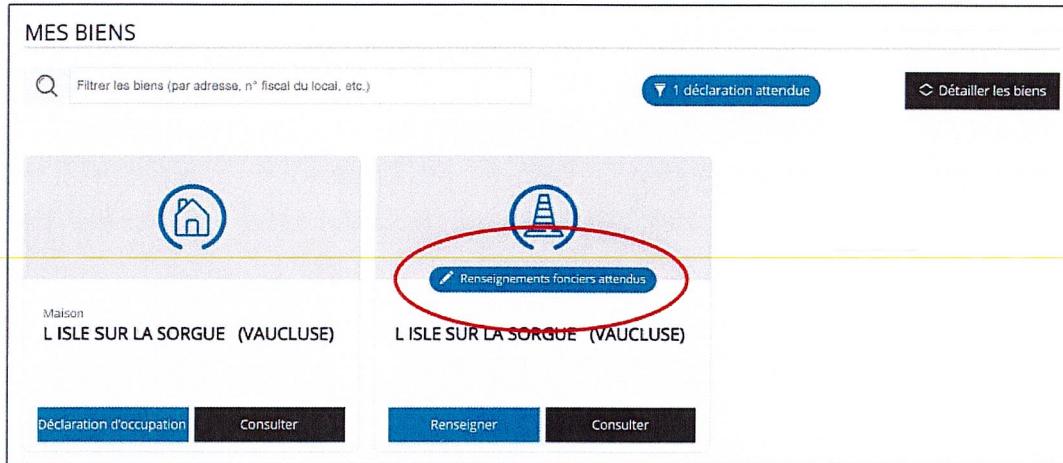
The screenshot shows the 'Connexion à votre Espace particulier' (Connection to your Private Space) page. It features a form with fields for 'Numéro fiscal' (highlighted with a red oval) and 'Mot de passe' (highlighted with a red oval). Below the password field is a link 'Mot de passe oublié ?' (Forgot password?). At the bottom of the form is a blue 'Se connecter' (Connect) button. To the right of the form, there are several dropdown menus: 'Vous avez oublié votre mot de passe', 'Comment modifier votre mot de passe ?', 'Les services disponibles sur votre espace particulier', and 'Gestion des cookies'. A sidebar on the right contains a section titled 'Payer en ligne' (Pay online) with a description of how to pay online using a reference number.

Un code d'accès vous est alors transmis. Après saisie de ce code d'accès vous arrivez sur la page ci-dessous. Cliquez sur l'onglet « Biens immobiliers. ».



The screenshot shows the 'Tableau de bord' (Dashboard) page of the private space. The top navigation bar includes links for 'Tableau de bord' (highlighted with a red oval), 'Prélèvement à la source', 'Paiements', 'Documents', 'Biens immobiliers' (highlighted with a red oval), 'Déclarer', and 'Autres services'. Below the navigation bar, there is a section titled 'CORRIGER EN LIGNE LA DÉCLARATION DE REVENUS' (Correct online the declaration of revenues) with a calendar icon. A button 'Accéder à la correction en ligne' (Access online correction) is located in this section. At the bottom of the page, there are two buttons: 'À quoi servent mes impôts ?' (What are my taxes for?) and 'Payer en ligne mes impôts' (Pay my taxes online). A sidebar on the right says 'PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : VOTRE TAUX ACTUEL' (Withholding at source: your current rate).

Si votre construction ou votre aménagement a fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme cliquez sur « Renseignements attendus ».



MES BIENS

Filtrer les biens (par adresse, n° fiscal du local, etc.)

1 déclaration attendue

Détaller les biens

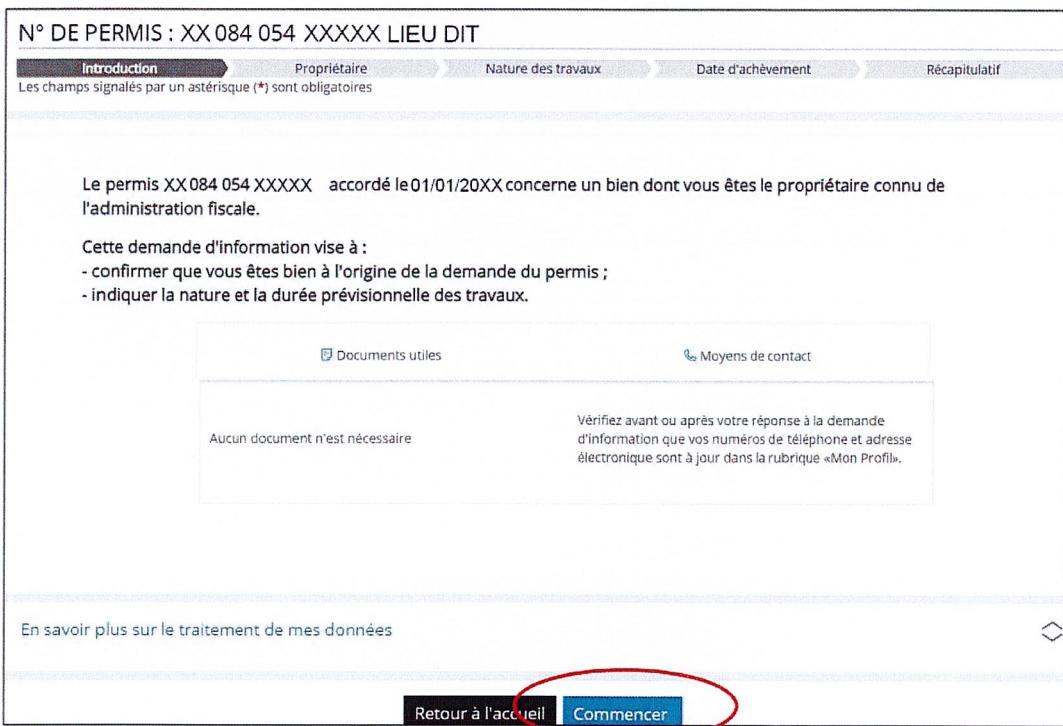
Maison
L ISLE SUR LA SORGUE (VAUCLUSE)

Renseignements fonciers attendus

Maison
L ISLE SUR LA SORGUE (VAUCLUSE)

Déclaration d'occupation Consulter Renseigner Consulter

Vous arrivez alors sur la page ci-dessous. Cliquez sur « Commencer » en bas de l'écran puis répondez aux différentes questions qui vous sont posées.



N° DE PERMIS : XX 084 054 XXXXX LIEU DIT

Introduction Propriétaire Nature des travaux Date d'achèvement Récapitulatif

Les champs signalés par un astérisque (*) sont obligatoires

Le permis XX 084 054 XXXXX accordé le 01/01/20XX concerne un bien dont vous êtes le propriétaire connu de l'administration fiscale.

Cette demande d'information vise à :

- confirmer que vous êtes bien à l'origine de la demande du permis ;
- indiquer la nature et la durée prévisionnelle des travaux.

Documents utiles

Moyens de contact

Aucun document n'est nécessaire

Vérifiez avant ou après votre réponse à la demande d'information que vos numéros de téléphone et adresse électronique sont à jour dans la rubrique «Mon Profil».

En savoir plus sur le traitement de mes données

Retour à l'accueil Commencer

A l'issue de la liste de questions cliquez sur « Validez » afin que votre déclaration soit prise en compte.



MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

CERTIFICAT DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		
Référence du dossier : DP0840542500330		
Demande du :	25/11/2025 - affichée en Mairie le : 01/12/2025	
Date de demande de pièces :		Destination : Entrepôt
Dossier complet depuis le :	25/11/2025	
Par :	SCI BEAUME & HOUSE Mr Beaume David	
Demeurant à :	19b avenue de la barthelière 84800 L'isle-sur-la-Sorgue	SP créée : 0
Pour des travaux de :	Percement en façade , pose de fenêtres de toit et clôture	
Sur un terrain sis :	145 Avenue de la grande marine 84800 Isle sur la Sorgue	- Cadastré : BS-0689

Le Maire de la Commune de L'ISLE SUR LA SORGUE,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,
Vu le plan local d'urbanisme approuvé en date 23/05/2013 révisé et approuvé le 28/02/2017, modifié et révisé le 16/02/2021, modifié le 19/05/2025.

Vu le schéma directeur d'assainissement pluvial approuvé en date du 21/05/2013,

Vu le règlement de la zone UCc du PLU en vigueur,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

Décision exécutoire le

23 DEC. 2025

L'ISLE SUR LA SORGUE, le

23 DEC. 2025

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à l'urbanisme,
Françoise MERLE



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article R 424-12 du Code de l'Urbanisme.

Elle est exécutoire à compter de sa transmission.

INFORMATION "RISQUE SISMIQUE" :

La commune est classée en zone 3 pour le risque sismique correspondant à une sismicité modérée. Les architectes, maîtres d'œuvre et constructeurs doivent tenir compte sous leur propre responsabilité des règles de construction parasismique.

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

- DROITS DES TIERS :** La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (*notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement...*) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.
 - DUREE DE VALIDITE :** Le permis est périmé si les constructions ne sont pas entreprises dans le délai de 3 ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Sa prorogation pour une année peut être demandée deux mois au moins avant l'expiration du délai de validité.
 - AFFICHAGE :** Mention du permis doit être affichée sur le terrain par le bénéficiaire dès sa notification et pendant toute la durée du chantier. Il est également affiché en mairie pendant deux mois.
 - DELAIS ET VOIES DE RE COURS :** Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les UN MOIS à partir de la notification de la décision considérée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (*l'absence de réponse au terme de quatre mois vaut rejet implicite*).
 - ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES :** Elle doit être souscrite par le maître d'ouvrage de travaux de bâtiment avant l'ouverture du chantier, dans les conditions prévues par les articles L.242-1 et suivants du code des assurances.
-